

15. Monsieur l'abbé G. de Grandpré, fait prêtre le 5 du mois, nous dit la messe de communauté. Monsieur le Dr Ed. Dubé nous fait une visite
 20. Séance littéraire et musicale donnée par les élèves de la société chorale.
 21. Monsieur l'abbé J. Granger dit la messe de communauté. Messieurs les abbés Alf. Pelletier, de Salem, Mass., et Mich. Vigneault, nous font une visite.
 22. Monsieur le chanoine Cousineau nous fait l'honneur d'une visite. Monsieur l'abbé Hild. Perreault est notre hôte. Séance très intéressante donnée par les philosophes finissants, à l'occasion de la fête de Ste-Catherine. Monsieur l'abbé Alf. Pelletier, de Salem, les a remerciés en termes émus et convaincus.
 24. Monsieur l'abbé Parf. Michaud dit la messe de communauté.
 28. Grande manifestation de joie au collège. Sa Grandeur Mgr. P. Bruchési met de côté ses importantes occupations et nous honore de sa visite. Il confirme 8 de nos élèves et confère la tonsure à Monsieur l'abbé G. Lavallée. Au-delà de 30 prêtres l'accompagnent au dîner. Son passage au collège laisse de pieux souvenirs.
 30. Monsieur l'abbé And. Plante dit la messe de communauté à l'occasion de sa fête patronale. Sa Grandeur Mgr. Legal nous fait l'insigne faveur d'une visite. Il nous donne une intéressante conférence sur ses missions, et finit par inviter les élèves à se faire missionnaires, ou au moins à prier pour les missionnaires.
- 1 DÉCEMBRE.—Les travaux de construction sont interrompus jusqu'au printemps.
8. Réception solennelle de 46 congréganistes de la T. S. V.
 11. Grand enthousiasme à l'occasion du congé de glace.
 13. Messieurs les abbés P. Sylvestre, A. O. Houle et P. Bénion sont nos hôtes.
 20. Le très révérend Père C. Ducharme, Provincial des C. S. V., fait sa visite officielle au collège. Il dit la messe de communauté. Dans l'après-midi, il reçoit les hommages des élèves auxquels il donne des conseils paternels. Il leur annonce une nouvelle qui est reçue par une salve d'applaudissements prolongés. Les vacances, au lieu de se terminer le 4 janvier, ne finiront que le 8. Les élèves sacrifient sans regret un congé d'un jour pour un de quatre jours